



EDITO

Mohammed ZEGZOUTI

Président de la Commission
Export, Partenariat et
Communication

L'Export : Croissance, Partage et Innovation pour un Partenariat Durable

L'avenir du secteur de l'énergie au Maroc repose sur une vision audacieuse et ouverte sur le monde. Si notre pays a su développer une expertise reconnue dans les différents segments du secteur énergétique, il est temps d'affirmer avec force notre place sur la scène internationale. L'export ne doit plus être perçu comme une opportunité secondaire, mais comme un axe central de notre stratégie de croissance.

Naturellement, notre premier terrain d'ancrage demeure notre continent, l'Afrique. L'histoire, la géographie et les ambitions communes nous lient à nos partenaires africains. La FENELEC et ses membres doivent renforcer leur présence en Afrique en favorisant des partenariats solides, fondés sur l'échange, le transfert technologique et une approche gagnant-gagnant. Nos entreprises ont un rôle majeur à jouer dans l'accompagnement du développement énergétique africain, en apportant des solutions innovantes et adaptées aux réalités locales.

Les Rencontres Africaines, organisées les 17 et 18 février 2025 par la FENELEC et son homologue du Sénégal la FESELEC sous la houlette de la Confédération Africaine de l'Électricité et des Énergies Renouvelables CAFELEC, marquées par la présence de Monsieur le Secrétaire d'État Omar HEJIRA, constituent un point de départ et de réflexion vers ce nouveau modèle de partenariat africain prônant un codéveloppement durable et mutuellement bénéfique.

Mais notre vision ne doit pas se limiter aux frontières du continent. Le Maroc a la capacité de se positionner en tant que pont entre l'Afrique et le reste du monde. L'ouverture vers d'autres horizons, notamment l'Europe, les Amériques et le Golfe, est une nécessité pour renforcer la compétitivité de nos entreprises et capter de nouvelles opportunités de marché. En tissant des alliances stratégiques avec ces régions, nous pourrions non seulement promouvoir l'excellence marocaine, mais aussi attirer des investissements et des technologies de pointe qui profiteront à l'ensemble de la filière.

L'exportation, l'innovation et le partage doivent être les piliers de notre stratégie. La FENELEC, en tant qu'acteur fédérateur, a un rôle crucial à jouer pour accompagner ses membres dans cette dynamique. Ensemble, nous pouvons inscrire notre secteur dans une trajectoire durable, inclusive et prospère, au service du développement énergétique de l'Afrique et au-delà.

Le Secrétaire d'État chargé du Commerce Extérieur rencontre la CAFELEC

Lundi 17 février 2025 à Casablanca. M. Omar HEJIRA, Secrétaire d'État auprès du Ministre de l'Industrie et du Commerce, chargé du Commerce Extérieur a rencontré les membres du Conseil d'Administration de la Confédération Africaine de l'Électricité & des Énergies Renouvelables CAFELEC, venus au Maroc dans le cadre des Rencontres Africaines de l'Électricité et des Énergies Renouvelables organisées par la Fédération Nationale de l'Électricité, de l'Électronique et des Énergies Renouvelables FENELEC.



La CAFELEC est créée en 2011 et compte aujourd'hui les Fédérations et les Associations professionnelles de 12 pays Africains : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo.

Suite sur Page 2

Les Rencontres Africaines de l'Électricité et des Énergies Renouvelables à Casablanca

Le 18 février 2025 à Casablanca, les Rencontres Africaines de l'Électricité et des Énergies Renouvelables se sont poursuivies à Casablanca sous le crédo : l'Afrique fait confiance à l'expertise africaine dans un élan commun pour l'intégration énergétique continentale.

Au programme : les présentations des différentes délégations africaines participantes puis l'exposition de projets et d'opportunités pour un secteur électrique africain intégré par M. Oumar DIALLO Directeur de la Distribution de la Société Nationales de l'Électricité du Sénégal (SENELEC), Madame Azza AL GHOTOB MOMA Directrice Centrale des Approvisionnements et Moyens Généraux de la Société Mauritanienne de l'Électricité (SOMELEC), M. Béchir MEDELLAY ALI Coordinateur de Projets de la Société Nationale de l'Électricité du Tchad (SNE) et enfin M. Khalil LAGTARI Directeur Participations, Partenariats et Projets à l'international à l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable du Maroc (ONEE).



l'Électricité (SOMELEC), M. Béchir MEDELLAY ALI Coordinateur de Projets de la Société Nationale de l'Électricité du Tchad (SNE) et enfin M. Khalil LAGTARI Directeur Participations, Partenariats et Projets à l'international à l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable du Maroc (ONEE).

Suite sur Page 2

Les nouvelles dispositions de la loi de finances 2025 expliquées aux membres de la FENELEC.

La loi de finances est un levier stratégique pour les entreprises. Sa maîtrise permet d'anticiper ses impacts, d'optimiser la gestion et de sécuriser les décisions.

Dans cette optique, la Commission Fiscalité et Juridique de la FENELEC a organisé un séminaire sur les nouvelles dispositions de la loi de finances 2025.

Ouvert par M. Ali EL HARTI, Président de la FENELEC et M. Ahmed SQUALLI, Président de la Commission Fiscalité et Juridique, le séminaire a été brillamment animé par M. Mohammed Réda LAHMINE, Vice-Président de la Commission des Finances à la Chambre des Conseillers et membre du groupe parlementaire de la CGEM.

Grâce à la fluidité du discours de M. LAHMINE et à la simplification du jargon fiscal, les participants ont bénéficié d'un éclairage précieux sur les implications pour leurs entreprises.

Les échanges riches et constructifs ont permis d'apporter des réponses concrètes aux interrogations des membres de la FENELEC.



elec expo

18^e SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRICITÉ DE L'ÉCLAIRAGE DE L'ÉLECTROTECHNIQUE ET DE L'AUTOMATION INDUSTRIELLE

EneR Event

13^e SALON INTERNATIONAL DES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Tronica Expo

12^e SALON INTERNATIONAL DE L'ÉLECTRONIQUE, LA SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE, LE BÂTIMENT INTELLIGENT, L'AVIATION, LA MÉCATRONIQUE ET L'AÉRONAUTIQUE

26-29 NOVEMBRE 2025
FOIRE INTERNATIONALE DE CASABLANCA
EN FACE DE LA MOSQUÉE HASSAN II

www.elecexpo.ma

www.ener-event.ma

www.tronica-expo.ma



Le Secrétaire d'État chargé du Commerce Extérieur rencontre la CAFELEC

Suite de la page 1

Les échanges avec le Secrétaire d'État ont porté sur les actions à mener pour favoriser les synergies, explorer de nouvelles opportunités de partenariat et discuter des enjeux et perspectives du secteur électrique en Afrique.



Le message clé qui se dégage de la rencontre est l'urgence d'établir une feuille de route claire, plaçant en avant des actions à mettre en œuvre rapidement. Parmi ces priorités figurent la création d'un fonds souverain pour financer les projets africains, l'amélioration de la chaîne logistique interafricaine afin de faciliter la circulation des biens et services, le développement de la formation, la levée des obstacles à l'implantation d'unités industrielles, ainsi que le renforcement du transfert de technologies. Par ailleurs, il est essentiel de réduire le coût du transport et de limiter les délais excessifs liés aux procédures douanières.

Les Rencontres Africaines de l'Électricité et des Énergies Renouvelables se déroulent sur deux jours, les 17 et 18 février 2025 à Casablanca et se poursuivent par des rencontres d'affaires BtoB et des visites de sites tels que l'Institut de Formation aux Métiers IFMEREÉ Tanger.

Après le départ du le Secrétaire d'État, le Conseil d'Administration de la CAFELEC a tenu sa 1ère session 2025. Son Président M. Ali EL HARTI a développé les actions imminentes à Agadir, puis Dakar puis Casablanca. Les autres Administrateurs ont développé à leurs tours, les activités de leurs Fédérations/Associations respectives et à la fin, la demande d'adhésion à la CAFELEC de l'Association Nationale du Secteur Electrique du Tchad a été examinée.

Les Rencontres Africaines de l'Électricité et des Énergies Renouvelables à Casablanca

Suite de la page 1

Avec l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), la normalisation joue un rôle clé dans l'harmonisation des infrastructures et des pratiques électriques à l'échelle du continent. À cet effet, les participants ont suivi avec beaucoup d'intérêt la présentation particulièrement riche de M. Abderrahim TAIBI, Directeur de l'IMANOR, sur le thème : « Les Normes Africaines : enjeux et opportunités ».



Parmi les initiatives mises en avant, le projet d'interconnexion électrique entre le Maroc et la Mauritanie s'est imposé comme un levier stratégique majeur. Il représente une opportunité clé pour renforcer l'intégration énergétique et pour établir un pont d'échanges entre l'Afrique et l'Europe.

La séance de questions-réponses qui a suivi a été intense et franche. Elle a permis d'apprécier le formidable potentiel de développement énergétique du continent et de mettre en lumière les défis et obstacles à une intégration électrique véritablement régionale et continentale.

Enfin, la CAFELEC a profité de cette rencontre pour présenter son programme d'événements majeurs en 2025, dont le Salon Elec Expo Afrique, qui se tiendra du 1er au 3 juillet 2025 à Dakar, au Sénégal.



La journée s'est clôturée par une centaine de rencontres d'affaires B2B, offrant aux entreprises marocaines une opportunité concrète d'échanger et de nouer des partenariats stratégiques en Afrique.

Ces rencontres font partie des actions financées dans le cadre d'appui aux Associations Professionnelles.

La FENELEC déploie sa feuille de route export 2025-2027 à Agadir

Dans un marché mondial hautement compétitif, l'export est plus que jamais un axe stratégique pour la FENELEC.

Le jeudi 6 Février 2025 à Agadir, la FENELEC a présenté aux 63 entreprises de la région sa feuille de route 2025-2027 de promotion à l'international, un plan ambitieux visant à :

- Booster les exportations avec une hausse de 30 % du CA export et 25 % d'exportateurs en plus d'ici 2027
- Renforcer le label "Made in Morocco" en alignant nos produits et solutions aux standards internationaux
- Conquérir de nouveaux marchés en Afrique subsaharienne et dans les pays du Golfe
- Valoriser notre savoir-faire et notre ingénierie sur la scène internationale



Pour propulser son écosystème à l'international, la FENELEC ambitionne un programme triennal comprenant sa participation aux plus grands salons mondiaux, l'organisation et la participation aux missions BtoB, aux grandes conférences internationales au Maroc et à l'étranger, l'organisation de formations pour le développement de l'entreprise à l'export, la mise en place d'une veille économique, ... etc

Après Casablanca, Agadir est la deuxième étape d'une tournée nationale. L'engagement de la FENELEC se poursuit pour accompagner ses membres dans leur développement et faire rayonner l'industrie marocaine de l'électricité, de l'électronique et des énergies renouvelables.

La manifestation de ce jour à Agadir est une action financée dans le cadre d'appui aux Associations Professionnelles.

Promotion de l'IFMEREÉ auprès de la CAFELEC

Toujours dans le cadre des Journées Africaines de l'Électricité et des Énergies Renouvelables, les délégations des 7 pays d'Afrique subsaharienne invités de la FENELEC ont rejoint Tanger à bord d'Al Boraq. La grande vitesse incarne l'ambition de renforcer les échanges et les synergies interafricaines dans le secteur de l'électricité et des énergies renouvelables. À bord du TGV Al Boraq, les délégations africaines de la CAFELEC ont voyagé à environ 320 km/h, rejoignant Tanger en seulement 2h10.

Bien plus qu'un simple trajet, ce voyage symbolise le progrès et l'intégration africaine au service d'un avenir énergétique durable.



Dans le programme à Tanger, les délégations ont eu l'opportunité de découvrir l'Institut de Formation aux Métiers des Énergies Renouvelables et de l'efficacité Énergétique IFMEREÉ de Tanger, un centre d'excellence dédié à la formation des talents de demain dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Véritable référence, cet institut illustre l'engagement du Maroc dans le développement des compétences et l'innovation énergétique, tout en mettant son savoir-faire et ses infrastructures modernes à la disposition de ses partenaires africains pour bâtir ensemble un avenir plus durable.

La visite s'est poursuivie par une immersion dans la richesse culturelle de Tanger, avec des étapes incontournables comme le Cap Spartel et les grottes d'Hercule, alliant ainsi échanges professionnels et découverte du patrimoine marocain.

La délégation est accompagnée de M. JALAL Salah Eddine Administrateur FENELEC et Président de sa Commission Formation, Innovation et Relations avec l'Université et M. YAHYAOUI Achraf, Président du Directoire de l'IFMEREÉ.

Cette visite fait partie des actions financées dans le cadre d'appui aux Associations Professionnelles.

Constante dynamique de la Commission Fiscalité & Juridique

La réunion de la Commission Fiscalité et Juridique du 25 février 2025 chez la Société INGELEC marque une étape clé dans l'évolution de ses travaux. Elle inaugure une série de rencontres externalisées destinées à renforcer les synergies entre les membres et à favoriser des échanges plus immersifs au sein des entreprises du secteur.

La séance s'est déroulée en deux temps. La première partie a été consacrée à l'évaluation du séminaire organisé en janvier dernier sur les nouvelles mesures de la loi de finances 2025 et au suivi de l'avancement du plan d'actions de la Commission. Ce bilan constructif a permis d'ajuster les axes de travail et d'affiner les actions à mener pour accompagner efficacement les adhérents face aux enjeux fiscaux et juridiques.



Dans cette optique, et sous la présidence de M. Ahmed SQUALLI, les membres de la Commission ont identifié plusieurs thématiques stratégiques à approfondir, notamment :

- **Les formes juridiques des groupements d'entreprises**, un sujet crucial dans un contexte marqué par une dynamique économique soutenue et le lancement de grands projets nécessitant des alliances stratégiques pour saisir les opportunités du marché.
- **L'évolution de la réglementation des énergies renouvelables** et ses implications sur les activités des entreprises du secteur.

La seconde partie de la réunion a été marquée par une intervention particulièrement enrichissante de M. Seddiq HASSANI, Vice-président de la FENELEC, Président de l'Afem/FENELEC et Directeur Général d'INGELEC. À travers une analyse approfondie et des retours d'expérience inspirants, il a mis en exergue **les enjeux de gouvernance, de transmission et de pérennisation des entreprises familiales**, véritables piliers de l'économie nationale.

Les échanges qui ont suivi ont témoigné d'un haut niveau de réflexion, caractérisé par une approche pragmatique et une franchise totale. **Les Administrateurs de la FENELEC** conviés à cette réunion ont apporté des contributions pertinentes, nourrissant un débat essentiel pour l'avenir du tissu entrepreneurial.

Consciente de l'importance capitale de ces enjeux, la Commission a décidé d'organiser un séminaire approfondi sur la **pérennité des entreprises familiales**. Pour garantir une approche experte et opérationnelle, cet événement fera appel à un cabinet spécialisé et sera ouvert à l'ensemble des membres de la Fédération.

La FENELEC se dote de 2 nouvelles Filières Métier.

Toujours à l'écoute de ses membres et dans une action proactive pour les accompagner dans le traitement des problématiques spécifiques à chaque secteur, la FENELEC par le biais de son Conseil d'Administration a décidé la mise en place en interne, de deux nouvelles filières : l'une dédiée aux métiers liés à l'Instrumentation et Métrologie et l'autre dédiée aux métiers en relation avec le Courant Faible.

Dans ce sens, elle a lancé une invitation à tous ses Membres intéressés par l'une ou les deux Filières, aux réunions qui se tiendront au siège de la FENELEC le Mardi 11 Mars 2025 :

- Réunion de la Filière Instrumentation et Métrologie : à 10H30.
- Réunion de la Filière Courant Faible : à 14H00.

L'ordre du jour de chacune des réunions est le suivant :

1. Présentation des participants.
2. Identification des actions prioritaires.
3. Divers.

La FENELEC a mis en place un lien d'enregistrement pour chacune des réunions.

Maroc-Égypte : Un partenariat renforcé pour dynamiser les exportations

Les relations commerciales entre le Maroc et l'Égypte ont récemment franchi une étape significative vers une coopération renforcée et mutuellement bénéfique. Après une période de tensions concernant l'application de l'accord de libre-échange, notamment en ce qui concerne l'entrée de produits marocains sur le marché égyptien, les deux nations œuvrent d'arrache-pied pour dissiper les différends.



Cette avancée incarne la volonté des deux pays de surmonter les obstacles entravant leurs échanges commerciaux et d'établir un partenariat économique solide, fondé sur une relation équilibrée des exportations respectant les principes de la libre concurrence et garantissant des bénéfices mutuels aux deux économies.

Dans cet élan, plusieurs réunions stratégiques ont récemment eu lieu à ce sujet, notamment au sein de la Direction Générale du Commerce, de la CGEM et de l'ASMEX. Ces rencontres illustrent une dynamique positive en faveur du renforcement des échanges et de l'optimisation des opportunités commerciales bilatérales.

Parallèlement, la FENELEC a saisi tous ses membres pour les inciter à explorer le marché égyptien à travers des opérations pilotes d'exportation. Cette initiative a pour objectif de simplifier et accompagner le processus d'exportation sur ce marché.

Grâce à ces efforts conjoints, le Maroc et l'Égypte ambitionnent de renforcer leur partenariat économique et de créer un environnement propice au développement des échanges commerciaux. La signature récente d'accords bilatéraux dans les domaines du transport, de l'industrie chimique et des infrastructures vient consolider cette dynamique.

En favorisant une coopération basée sur la complémentarité et l'équilibre commercial, les deux pays ouvrent ainsi de nouvelles perspectives aux entreprises marocaines et égyptiennes. Ce rapprochement stratégique permettra non seulement de fluidifier les échanges, mais aussi de garantir un partenariat durable et mutuellement avantageux.

Rencontre économique avec la délégation du Tchad

Le 27 février 2025, FENELEC a pris part à la rencontre avec la délégation économique du Tchad tenue à la CGEM à Casablanca dans le cadre de la semaine de promotion économique du Tchad au Maroc.

L'objectif de cette rencontre est de rassembler divers opérateurs économiques marocains et tchadiens afin d'échanger sur les perspectives de partenariat et de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays. Le secteur de l'énergie a été au cœur des discussions, avec des projets ambitieux annoncés par le Tchad, notamment la construction de centrales hybrides thermiques et solaires de 200 MW à N'Djamena, la construction de trois sous-stations autour de N'Djamena, ainsi que la construction de centrales hybrides de 10 MW à Abéché, Moundou et Sarh.

Les échanges ont également porté sur la création d'un Conseil d'affaires maroco-tchadien, destiné à consolider les relations économiques entre les deux pays. Ce Conseil aura pour mission de faciliter les échanges commerciaux et d'identifier de nouvelles opportunités d'investissement.



La délégation tchadienne, présidée par SEM l'Ambassadeur du Tchad au Maroc M. Hassan Adoum Bakhit HAGGAR est composée du Président du Patronat tchadien, M. Bichara DOUDOUA, le Directeur Général de l'Agence Nationale des Investissements (ANIE) M. Ahmed Alfyl MAALOU et d'autres personnalités du Ministère tchadien du Commerce et de l'Industrie. La rencontre a été l'occasion de présenter les bonnes raisons d'investir au Tchad, en l'occurrence un guichet unique pour la création d'entreprise en 72 heures, des avantages fiscaux et douaniers, ainsi que des mesures garantissant la protection des investisseurs (plus d'informations sur <https://anie.td/>). Ces initiatives visent à améliorer le climat des affaires et à attirer davantage d'investissements étrangers, en particulier marocains.

La rencontre a mis en lumière l'intérêt mutuel à renforcer la coopération économique et à explorer de nouveaux projets collaboratifs, notamment dans le secteur de l'énergie. Les deux parties ont réaffirmé leur engagement à œuvrer pour le développement de partenariats fructueux et durables.

Réformes et décisions majeures de l'ANRE en février 2025



En février 2025, l'Agence Nationale de Régulation de l'Électricité (ANRE) du Maroc a pris plusieurs décisions majeures qui renforcent la régulation du secteur de l'énergie et accélèrent la transition énergétique du pays.

Le 19 février 2025, le Conseil de l'ANRE a approuvé la séparation comptable des activités de l'Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable (ONEE). Cette décision stratégique vise à clarifier les coûts liés aux activités de production, de transport et de distribution d'électricité, tout en préparant les conditions pour une future gestion indépendante du Gestionnaire du Réseau Electrique National de Transport (GRT). La séparation comptable permet également d'éviter les subventions croisées entre les activités régulées et celles ouvertes à la concurrence, garantissant ainsi un marché équitable et attractif pour les investisseurs. Cette réforme, alignée sur les standards internationaux tout en tenant compte des spécificités du secteur électrique marocain, s'inscrit dans la vision de Sa Majesté le Roi Mohammed VI pour une transition énergétique réussie et un marché électrique compétitif.

Par ailleurs, l'ANRE a fixé, pour la première fois, le tarif d'utilisation des réseaux électriques de moyenne tension de la distribution (TURD) pour la période du 1er mars 2025 au 28 février 2027. Ce tarif, fixé à 5,92 centimes le kilowattheure, introduit une simplification de la structure tarifaire avec un tarif unique applicable sur l'ensemble du territoire national. Il sera ajusté annuellement en fonction du taux d'inflation pour refléter les conditions économiques. Cette décision, fruit de larges concertations avec les parties prenantes et d'une consultation publique, vise à soutenir la décarbonation de l'économie et à aligner le secteur électrique avec les Hautes Orientations Royales en matière de transition énergétique. Elle offre également une visibilité accrue aux investisseurs et contribue à renforcer l'efficacité de la gestion des opérateurs de réseaux.

En complément, l'ANRE a ajusté les tarifs d'utilisation du réseau électrique national de transport (TURT) et de rémunération des services système (TSS) au 1er mars 2025. Le TURT a été fixé à 6,68 centimes le kilowattheure, tandis que le TSS a été établi à 6,64 centimes le kilowattheure. Ces ajustements, basés sur les formules prévues par la décision n°02/24 de l'ANRE, assurent une transparence et une prévisibilité pour les utilisateurs du réseau.

Ces décisions tarifaires, combinées à la séparation comptable de l'ONEE, renforcent la crédibilité du marché électrique national et soutiennent les objectifs de transition énergétique du Maroc. Elles illustrent l'engagement de l'ANRE à créer un cadre réglementaire transparent, équitable et propice au développement d'un secteur électrique compétitif et durable, en phase avec les ambitions nationales et internationales du pays.

Plus d'informations sur site de l'agence <https://anre.ma/>

Commission d'Agrément des Entreprises (CAE) de l'ONEE-BE

Le représentant de la FENELEC a pris part à la réunion de la Commission d'Agrément des Entreprises (CAE) de l'ONEE - Branche Électricité, tenue le lundi 17 février 2025.

Lors de cette séance, plusieurs dossiers ont été examinés, incluant des demandes d'agrément, des renouvellements d'agrément, des extensions ainsi que des cas spécifiques. La FENELEC rappelle à ses membres l'importance de confier la constitution de leurs dossiers à un personnel qualifié, maîtrisant à la fois les aspects administratifs et techniques. Un dossier bien préparé dès le départ permet d'éviter des échanges inutiles avec le service d'agrément de l'ONEE, car, selon la nouvelle procédure, tout dépassement du nombre d'interactions autorisé entraîne automatiquement le rejet du dossier. Une préparation rigoureuse est donc essentielle pour maximiser les chances d'aboutissement.

Par ailleurs, il est impératif de vérifier l'authenticité des attestations et documents constituant les dossiers d'agrément. Toute irrégularité dans ces documents pourrait compromettre l'ensemble de la démarche.

À noter que la composition de la Commission a été renouvelée et qu'elle est désormais présidée par M. Ahmed ALLAOULI. La FENELEC lui adresse, ainsi qu'à l'ensemble des nouveaux membres, ses vœux de succès dans l'exercice de leurs fonctions.



IMANOR : Un Conseil d'Administration tourné vers l'avenir

Activités de normalisation nationale

- L'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) a organisé son 2^e webinar de la série « Norme du Mois » le 26 février 2025, de 16h à 17h, en ligne. Ce webinar, intitulé « Application des normes dans les achats publics », avait pour objectif d'informer sur les dispositions légales et réglementaires encadrant l'utilisation des normes dans les achats publics. Il visait également à accompagner les acheteurs publics dans leur démarche de conformité, à souligner le rôle des normes dans la qualité et la sécurité des achats, et à mettre en avant leur contribution à la compétitivité et à la valorisation des produits locaux.

- L'Imanor soumet à l'enquête publique deux projets de normes marocaines, élaborés par la commission de normalisation des produits électroniques (CN 35) :

- PNM 06.9.300 : Ordinateurs – Exigences générales ;
- PNM IEC 62368-1 : Équipements des technologies de l'audio/vidéo, de l'information et de la communication – Partie 1 : Exigences de sécurité.

La liste des projets de normes ainsi que le formulaire de commentaires sont accessibles sur le site web de l'IMANOR à l'adresse suivante :

<https://www.imanor.gov.ma/enquete-publique-06-2025/>

ou scannez le code Qr. Les commentaires doivent être transmis à l'Imanor au plus tard le 11 mars 2025.

- La Commission de normalisation des installations électriques (CN-75 Imanor) tiendra une réunion le **vendredi 7 mars 2025 à 10h00**, qui se déroulera à distance via la plateforme Microsoft Teams. Cette réunion sera consacrée au dépouillement des commentaires reçus dans le cadre de l'enquête publique **EP 76-2024**, concernant le projet de norme **PNM 06.1.100** relatif aux exigences générales des installations électriques à basse tension. Les participants pourront ainsi examiner et analyser les retours collectés afin de finaliser la norme en tenant compte des contributions des parties prenantes.

Activités de normalisation internationale

- L'Imanor qui représente le Maroc auprès de l'ISO et membre « P » de plusieurs comités, a le droit d'émettre des commentaires sur les projets de normes élaborés par ces comités et a l'obligation d'émettre la position du Maroc sur ces documents avant leur publication définitive. Dans ce sens, un projet de norme est élaboré par le *sous-comité ISO/TC 207/SC 1 chargé de la normalisation dans le domaine des systèmes de management environnemental, relatif au projet d'amendement de norme ISO 14001:2015/DAmD 2 : Systèmes de management environnemental – Exigences et lignes directrices pour son utilisation – Amendement 2. Le 14/04/2025 est la date butoir fixée par l'Imanor pour recevoir les commentaires.*

Document disponible sur <https://urlz.fr/ubYk> ou sur Qr code suivant :

